

Organisation d'UBFC et modalités de fonctionnement pour le suivi et l'accompagnement des projets

Rapporteur (s) :	Olivier PREVOT, 1 ^{er} Vice-Président
Service – personnel référent	Tous services
Séance du Conseil d'administration	12 juillet 2017

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

L'art. 9 de nos statuts stipule que *UBFC comprend une administration, placée sous l'autorité d'un directeur général des services, et dont l'organisation et le fonctionnement sont définis par le conseil d'administration.*

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du conseil d'administration l'organisation de services d'UBFC et les modalités de fonctionnement pour le suivi et l'accompagnement des projets qu'elle porte ou qu'elle coordonne, en conformité avec nos statuts.

1- Les actions menées

Rappelons qu'UBFC, depuis mars 2016, a porté ou coordonné plusieurs missions structurantes. Citons :

- le projet ISITE-BFC,
- l'évaluation HCERES,
- le contrat pluri-annuel de site,
- le premier volet du schéma directeur de la vie étudiante,
- la structure du schéma directeur du numérique,
- la définition de notre politique culturelle,
- l'intégration des études doctorales,
- l'AMI *Formation tout au long de la vie* (FTLV),
- l'accord de consortium *Pôle d'Ingénierie et de Management*,
- le déploiement du programme PEPITE et le développement de l'entrepreneuriat,
- la réponse aux appels à projets du nouveau PIA : Nouveaux cursus à l'université (NCU) et Ecoles universitaires de recherche (EUR).

Pour ce faire, les élus ont été particulièrement sollicités, en s'appuyant sur très peu de personnels.

2- Les personnels

Rappelons ici les trois campagnes d'emploi liées à la politique de site :

	UBFC siège	Etablissements	Non affectés	TOTAL
2015	10	0	1	11
2016	6	6		12
2017	6	2 (temporaire)	7	15
TOTAL	22	8	8	38

Concernant la campagne 2017, les jurys sont en cours et les 6 postes seront susceptibles d'être pourvus à l'automne. Sur les 16 postes actuellement dévolus à UBFC siège, 12 sont actuellement pourvus ou occupés. Les 4 postes restants concernent :

- la direction générale des services,
- l'administration générale (mutation),
- le numérique (un poste en attente de l'arrivée du directeur du service),
- la communication.

Nous comptons également avec les 5 recrutements en CDD liés au projet ISITE-BFC : un chef de projet, une assistante de projet et une responsable de l'internationalisation des formations. Depuis peu, deux gestionnaires financiers ont intégré UBFC pour opérer les projets.

3- L'organisation des services d'UBFC

Pour assurer ses missions dans de bonnes conditions, nous proposons d'organiser UBFC siège selon les services suivants :

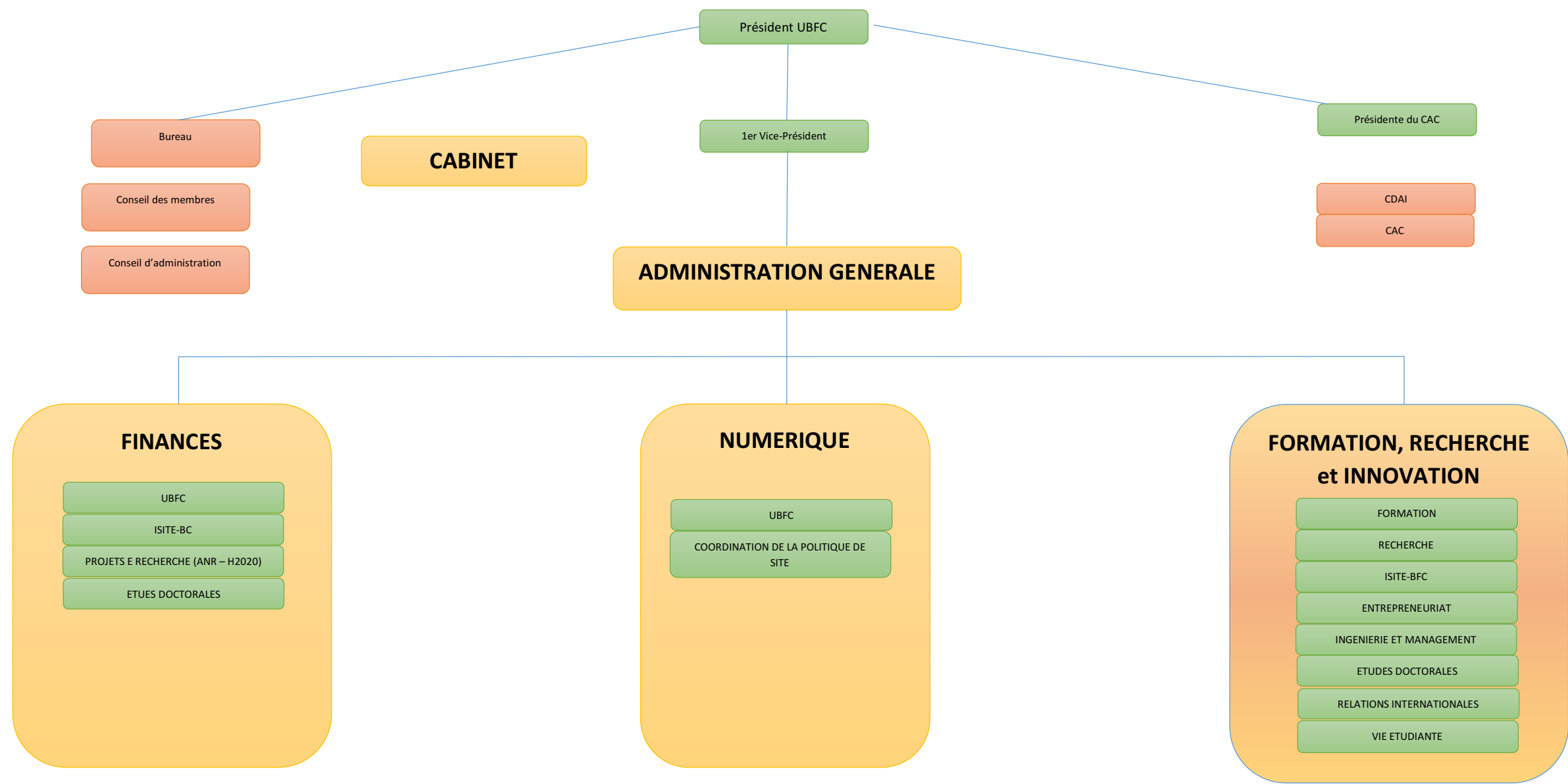
- le cabinet et le service communication,
- l'administration générale (Administration, juridique, ressources humaines, pilotage),
- le service financier,
- le service informatique/numérique,
- le service académique et de l'innovation (ISITE-BFC, formation, recherche, entrepreneuriat, Ingénierie et management, études doctorales).

Chaque service, placé sous l'autorité d'un responsable, a une triple vocation :

- assurer le bon fonctionnement d'UBFC et les missions qui lui sont confiées,
- assurer la coordination et la mise en œuvre de la subsidiarité avec les établissements membres et ses partenaires,
- travailler avec les autres services, de façon transversale, pour opérer les projets.

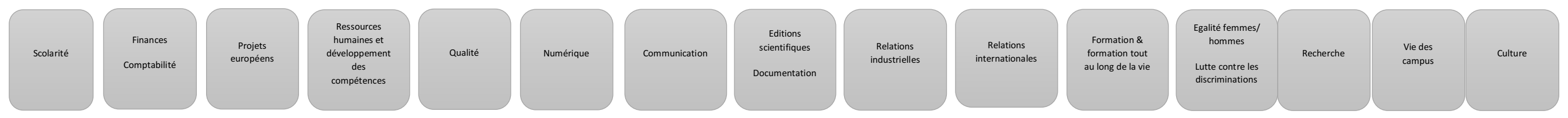
Concernant les études doctorales, les services d'UBFC assurent la coordination générale (stratégie générale, animation du collège doctoral, procédures, formations transversales, communication) et une partie des missions financières (voir logigramme). Les personnels des écoles doctorales sont issus des établissements membres. Pour exercer leur mission, ils sont mis à disposition d'UBFC ou relèvent de l'article L. 718-14 du code de l'éducation. Pour chaque site, un responsable hiérarchique est désigné par l'établissement concerné. Ce dernier exerce en lien étroit avec la responsable du service académique et de l'innovation d'UBFC.

Pour mémoire, le service paie et l'agence comptable sont actuellement ceux de l'ENSMM.



REUNIONS DGS UBFC/ETABLISSEMENTS & SERVICES UBFC/SERVICES ETABLISSEMENTS

SERVICES SUPPORTS MOBILISABLES - ETABLISSEMENTS



Cette organisation des services a fait l'objet de concertation avec l'ensemble des personnels concernés par des entretiens individuels et réunions collectives. Elle a été présentée en comité technique le 06 juin 2017 et approuvée à l'unanimité moins deux abstentions.

4- Modalités de fonctionnement pour le suivi et l'accompagnement des projets

Le principe qui sous-tend les modalités de fonctionnement pour le suivi et l'accompagnement des projets est la subsidiarité : UBFC siège doit être en capacité d'assumer les responsabilités qui sont les siennes (politiques, financières, juridiques et en matière de ressources humaines) tout en confiant, à chaque fois que possible, la mise en œuvre au plus près des acteurs.

Dans la convention de préfinancement d'ISITE-BFC, il est mentionné :

« La gestion des contrats de recherche obtenus suite à une soumission à un appel d'offres ANR ou H2020 est assurée au niveau d'UBFC ou d'un organisme national de recherche (option possible dans le cas d'une UMR), les doctorants ou les post-doctorants sont employés par UBFC ou par un organisme national de recherche (option possible dans le cas d'une UMR) ».

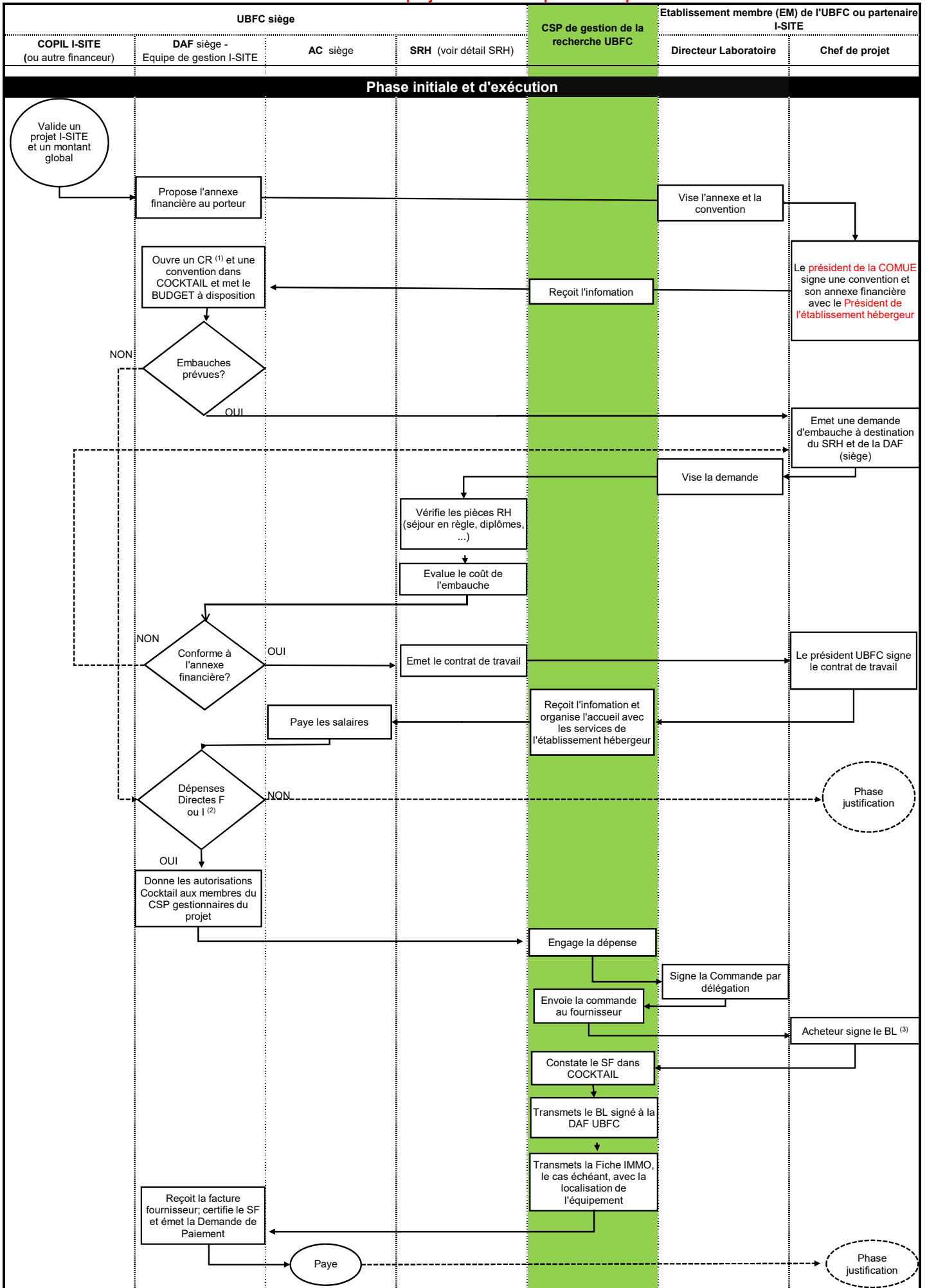
La création d'un Centre de Service Partagé (CSP) est nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle des contrats de recherche ISITE-BFC, ANR et H2020.

Les objectifs du CSP sont les suivants :

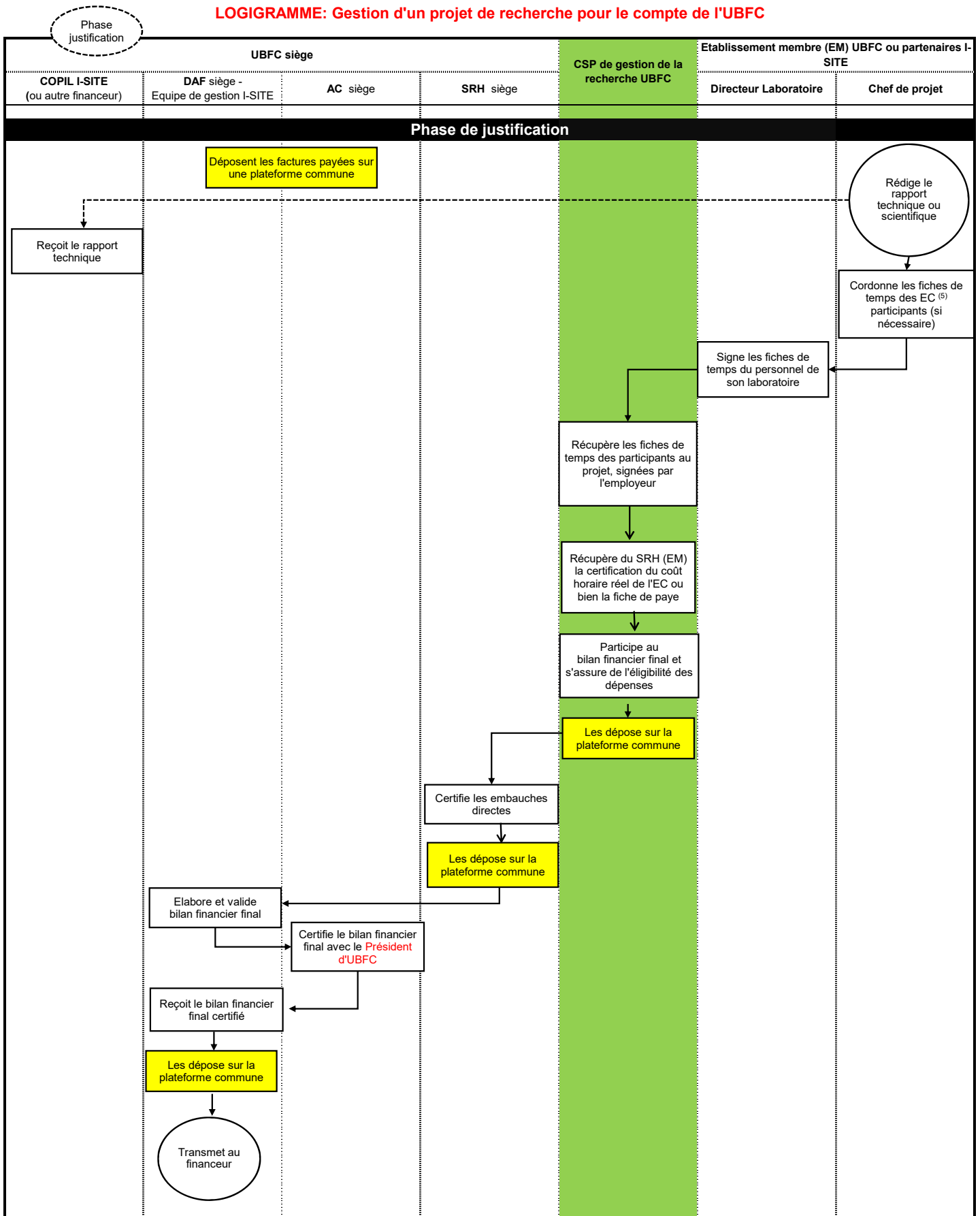
- ✓ faciliter le lien entre le porteur du projet, les services de l'établissement hôte et les services de l'UBFC siège ;
- ✓ participer à la justification financière des projets ;
- ✓ réaliser la chaîne de la dépense dans son établissement, de l'engagement juridique à la constatation du service fait;
- ✓ participer à l'harmonisation de la gestion de la recherche de l'UBFC.

Ce principe a abouti à deux propositions de logigramme : le premier concerne la gestion financière des projets de recherche, le second la gestion des ressources humaines et notamment des recrutements liés à ces projets (ISITE-BFC, ANR et H2020).

LOGIGRAMME: Gestion d'un projet de recherche pour le compte de l'UBFC



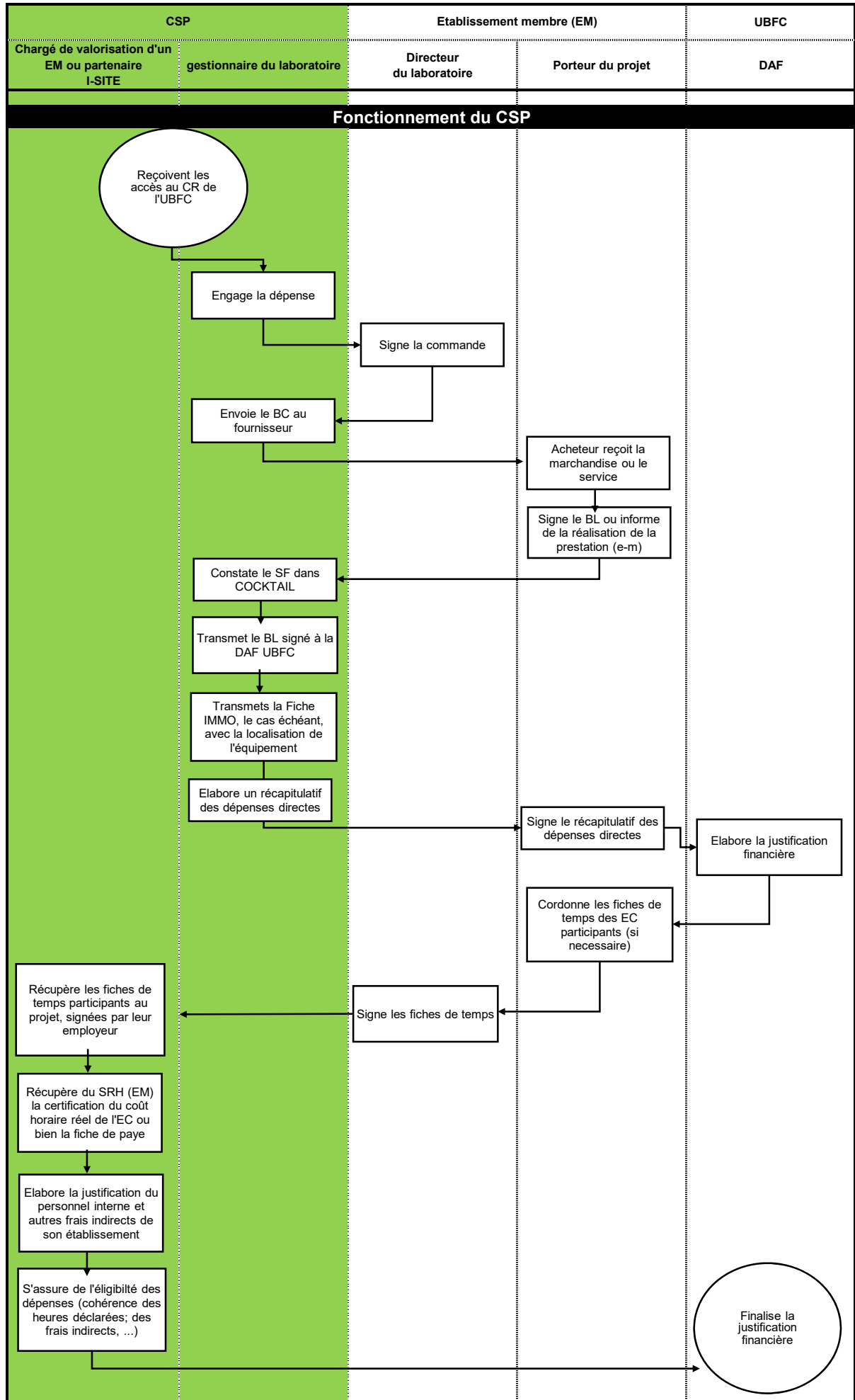
LOGIGRAMME: Gestion d'un projet de recherche pour le compte de l'UBFC



(1) CR= Centre de Responsabilité, (2) F ou I = Fonctionnement ou Investissement; (3) BL = Bon de Livraison; (4) SF = Service Fait; (5) EC = Enseignant-chercheur

* la demande d'embauche prévoit la vérification de l'employabilité (Zone ZRR...)

Détail de tâches du CSP "gestion de la recherche UBFC"





Il est demandé au conseil d'administration d'approuver l'organisation des services d'UBFC et les modalités de fonctionnement pour le suivi et l'accompagnement des projets.